

Leçon 13

13.1 La titulature royale ¹

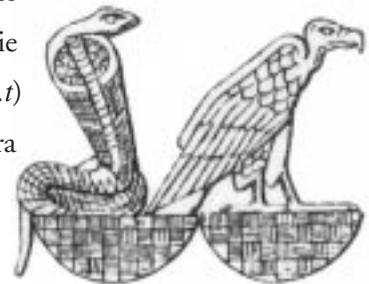
Au Moyen Empire, la titulature officielle du roi d'Égypte, formée graduellement au cours de l'Époque archaïque et de l'Ancien Empire, se compose d'une série de cinq titres, rarement développés au complet.



Le titre d'Horus 4.

■ 1. Un titre d'*Horus* ², *Hr*, par lequel le roi était identifié au dieu-faucon Horus, modèle mythique de tout souverain égyptien, fils et successeur du dieu-soleil Rê, censé avoir régné sur terre aux origines de l'histoire (cf. plus bas le titre de *fil*s de Rê).

■ 2. Un titre de (*Celui des*) *Deux Maîtresses*, ou *Nebty*, *Nbty* (pour *nbty[y]*), nom de relation dérivé de *nb.ty*, *les Deux Maîtresses*), par lequel le roi était placé sous la protection des déesses censées avoir présidé aux deux royaumes mythiques de Haute et Basse-Égypte constitutifs de la monarchie égyptienne : la déesse-vautour *Nekhbet* (*Nḫb.t*) d'El-Kâb, en Haute-Égypte, et la déesse-cobra *Ouadjet* (*W3d.t*) de *Dep* (*Bouto*), en Basse-Égypte. Les coiffures royales sont souvent ornées des effigies de ces divinités.



Le titre de *Nebty* ³.

1.- Pour les noms et titres de tous les rois d'Égypte, cf. Beckerath, *Handbuch*.

2.- Ce titre était le titre principal des rois des premières dynasties égyptiennes ; nous ne connaissons la plupart

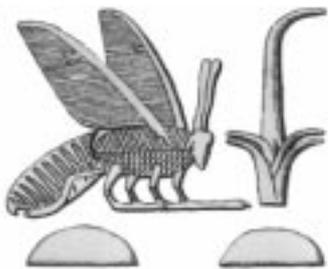
d'entre eux que par le nom qui l'accompagne (cf. plus bas).

3.- *Chap. Sésostris I^{er}*, pl. XIII, n° 8.

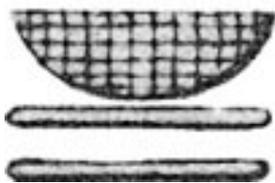
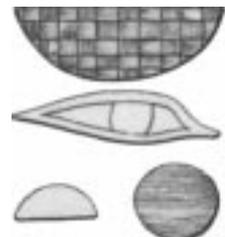
4.- *Ibid.*, pl. X, n° 17.

Le titre d'Horus d'or ¹.

■ 3. Un titre d'*Horus d'or* ou *Faucon d'or*, *Hr (ny) nbw* ou *bjk (ny) nbw*, dont la signification exacte est inconnue.

Le titre de *n(y)-sw.t bjty* ⁵.

■ 4. Un titre de *roi de Haute et Basse-Égypte*, *n(y)-sw.t bjty*, que les Égyptiens ont semble-t-il interprété, dès les plus hautes époques, comme composé des expressions *n(y)-sw.t*, *celui du jonc* ², plante symbolisant la Haute-Égypte, et *bjty*, *celui de l'abeille* ³, insecte ayant peut-être symbolisé la Basse-Égypte à une époque inconnue de l'histoire égyptienne. Ce titre est fréquemment accompagné des expressions *nb T3.wy*, *seigneur du Double-Pays* ; *ntr nfr*, *dieu accompli* ; et *nb jr(.t) h.t*, *seigneur de l'accomplissement des rites* (litt. *de faire les choses*) ⁴.

Le titre de *nb T3.wy* ⁶.Le titre de *ntr nfr* ⁷.Le titre de *nb jr(.t) h.t* ⁸.

1.– *Chap. Sésostris I^{er}*, pl. XI, n° 13¹.

2.– Syntagme nominal de relation formé de *n(y)* et du nom du jonc, *sw.t* (§ 8.3, *b*). Noter cet extrait d'un hymne en l'honneur de Sésostris III, cinquième roi de la XII^e dyn. : *c'est après avoir réuni le Double-Pays et mêlé le roseau à l'abeille (...) qu'il est venu* (*Kah.*, 3, 1-2). Dans les ouvrages égyptologiques, le terme est parfois translittéré *nsw* ou *nswt*.

3.– Nom de relation dérivé de *bj.t*, *abeille*.

4.– Pour *nb (ny) jr(.t) h.t*, litt. *seigneur de faire les choses* ; *jr.t* est l'infinitif du verbe *jrj*, *faire* (§ 8.3, *b*, Rem. 2 ; 14.5, *c*).

5.– *Chap. Sésostris I^{er}*, pl. XV, n° 12. Autres graphies :

  (*Kag.*, 2, 8),   (P. Ebers, 103, 2).

6.– *Chap. Sésostris I^{er}*, pl. 16, sc. 10.

7.– *Ibid.*, pl. VIII, n° 21.

8.– *Ibid.*, pl. XXIV, sc. 23².

■ 5. Enfin, un titre de *filz de Rê*, $s3 R^c$, par lequel le roi d'Égypte revendiquait, comme par le titre d'*Horus*, une parenté avec le dieu censé avoir institué la monarchie sur terre. Il est parfois développé en $s3 R^c n(y) h.t=f$, *filz charnel de Rê*, litt. *filz de Rê, de son ventre*¹, ou accompagné de l'expression $nb h^c.w$, *seigneur des couronnes*.

Le titre de $s3 R^c$ 2.Le titre de $nb h^c.w$.

À ces cinq titres sont joints autant de noms propres, que l'on désigne, respectivement, comme le *nom d'Horus*, le *nom de Nebty*, le *nom d'Horus d'or*, le *nom de roi de Haute et Basse-Égypte* (ou *nom de couronnement*), parfois appelé « prénom » du roi, et le *nom de filz de Rê*, parfois désigné comme son « nom ».

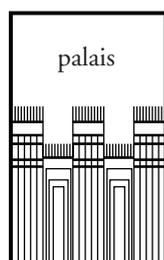
Le nom d'Horus est généralement inscrit dans un rectangle surmonté d'un faucon et orné, à la partie inférieure, de la représentation d'une façade de bâtiment. Ce dispositif, que l'on nomme *sérekh*, de l'égyptien *srh*, litt. (*panneau*) *qui informe, affiche, avis*, représente le palais royal, tandis que le faucon et le nom royal figurent, sous deux aspects, le roi qui y résidait. La plupart des rois de l'Époque archaïque ne nous sont connus que par leur nom d'Horus.



Stèle au nom d'Horus de Ouadji (le « roi Serpent »), quatrième roi de la I^{re} dyn., Louvre E 11007 (photo Réunion des musées nationaux).

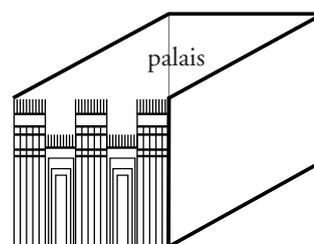
Le palais royal figuré par le *sérekh*.

Selon les conventions du dessin égyptien.



façade

Selon nos conventions (perspective cavalière).

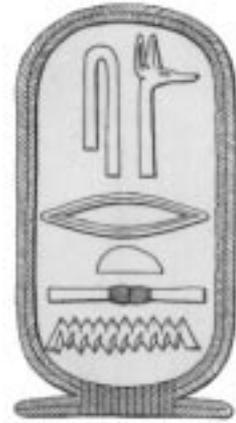
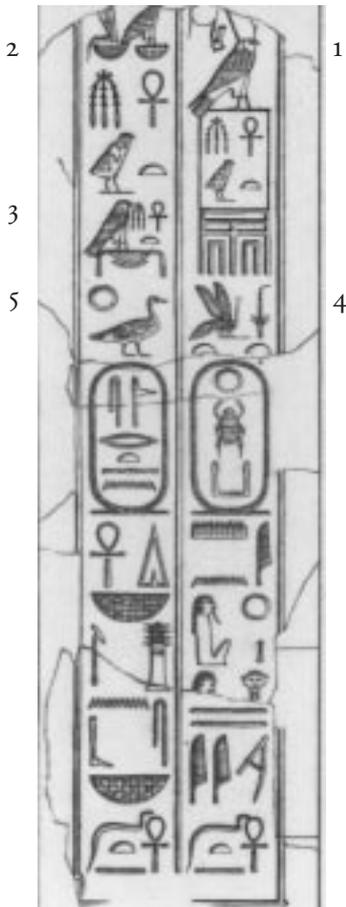


façade

1.- Cf. § 45-5, b.

2.- Chap. Sésostri I^{er}, pl. 9, porte est, montant gauche.

Les noms de roi de Haute et Basse-Égypte et de fils de Rê sont les plus fréquemment employés pour nommer les pharaons ; ce sont d'ailleurs les seuls à pouvoir être considérés comme de véritables noms, les autres n'étant guère que des expressions de nature idéologique, composées au début de chaque règne en guise de programme politique idéal. Le nom de Fils de Rê n'était autre que le nom personnel du roi, qu'il avait porté avant d'accéder au pouvoir, et celui de *n(y)-sw.t bjty* le nom de règne qu'il adoptait le jour de son avènement. L'un et l'autre sont presque toujours disposés à l'intérieur d'un *cartouche*, sorte d'ovale en cordage lié à une base rectiligne . En hiéroglyphique, le cartouche est presque toujours réduit à ses extrémités et on le rend comme tel dans les textes transcrits du hiéroglyphique : en colonne  et  en ligne.

Un cartouche ¹.

Voici, à titre d'exemple, telle qu'on peut la lire à Karnak sur le montant gauche de la porte orientale de la « Chapelle blanche » de Sésostri I^{er}, la titulature complète de ce souverain ² :

1. *Hr^c nḥ-msw.t,*
l'Horus Ânkhmésout ;
2. *Nbty^c nḥ-msw.t,*
le Nebty Ânkhmésout ;
3. *Hr (ny) nbw^c nḥ-msw.t,*
l'Horus d'or Ânkhmésout ;
4. *n(y)-sw.t bjty Hpr-k3-R^c,*
le roi de Haute et Basse-Égypte Khéperkarê ;
5. *s3 R^c S-n(y)-Wsr.t,*
le fils de Rê Sésostri.

1.- *Ibid.*, pl. XX, n° 18' (cf. § 2.3, 8).

2.- *Ibid.*, pl. 9.

13.2 Désignations du roi

La désignation la plus simple du roi d'Égypte est  *n(y)-sw.t*, qu'on traduit par *roi* (et non par *roi de Haute-Égypte*), lorsqu'elle ne figure pas dans l'expression *n(y)-sw.t bjty* (§ 13.1). Le pluriel est  *ny.w-sw.t* ; le féminin (très rare),  *ny.t-sw.t* (le titre normal des reines est *ḥm.t-n[y]-sw.t*, *épouse du roi* [§ 13.4])¹. On rencontre également le terme  *ḥq3*, *souverain*, parfois inclus dans un cartouche², et qui s'emploie aussi, au Moyen Empire, pour désigner les chefs des pays étrangers.

La désignation la plus connue du roi d'Égypte, que la Bible nous a transmise sous la forme *Pharaon*, est  *pr-3*, litt. (*celui de la plus grande (des) maison(s)*, c'est-à-dire la première des institutions de l'État. Pour désigner le roi, l'expression n'est d'usage courant qu'à partir du NE (Thoutmosis III, XVIII^e dyn.) ; jusque-là, elle ne s'applique qu'au palais royal.

Les Égyptiens appelaient également leur roi  , var.  *jty*³, mot qu'on traduit *souverain*, mais qui dérive de *jt*, *père*, et caractérisait ainsi le pharaon comme un *patron* ou un *parrain*. C'est l'un des termes que l'on employait pour s'adresser directement à lui. On y ajoutait parfois  *nb=j*,  *nb(=j)*, *mon seigneur*, *mon maître* (§ 6.2, Rem. 2) :  *jty*, *c.w.s.*, *nb=j* (P. Westcar, 8, 8), *souverain*, *v. s. f.*, *mon maître*⁴.

Enfin, il existe un mot  *ḥm*, *personne*, que l'on traduit conventionnellement *majesté* lorsqu'il se réfère au roi. On le rencontre dans les expressions suivantes :

- *ḥm=j*, *ma majesté* (litt. *ma personne*), lorsque le roi parle de lui-même ;
- *ḥm=k*, *ta majesté* (litt. *ta personne*), lorsqu'on s'adresse à lui ;
- *ḥm=f*, *Sa Majesté* (litt. *sa personne*), ou *ḥm n(y) n(y)-sw.t bjty N.*, *la majesté* (litt. *la personne du roi de Haute et Basse-Égypte N.*, lorsqu'on se réfère à lui.



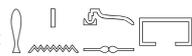
jw ḥm=k m Hr (*Sin.*, B 218)

ta majesté est Horus



jw=j m ḥsw.t ḥm=f (*Urk.* IV, 59, 5 [XVIII^e dyn.])

je suis dans la faveur de Sa Majesté

Le terme *ḥm* s'emploie parfois à propos du palais royal :  *ḥm n(y) stp-s(3)* (*Sin.*, B 215), *la majesté du palais*.

1.— Pour *ny.t-sw.t*, *royauté*, cf. §. 8.3, *b*.

2.— Cf. *Néferty*, 66, cité § 16.2, *a*.

3.— Le crocodile étant ici un bilitère *jt*, la var. est un

« duel graphique » (§ 8.1, *a*, Rem. 2).

4.— Pour le groupe de signes translittéré *c.w.s.* et rendu par *v. s. f.*, cf. paragraphe suivant.

13.3 Formules d'eulogie

Dans les civilisations sémitiques, il est d'usage de joindre au nom des personnes dont la mémoire est vénérée une *formule d'eulogie*, c'est-à-dire une épithète ou une courte proposition exclamative appelant sur l'intéressé toutes sortes de bénédictions. Ainsi, en arabe, toute mention du nom du prophète Mohammed est-elle en principe suivie d'une formule du genre *Dieu le bénisse et lui donne le salut !* Dans les textes, son emploi est à ce point systématique qu'elle est généralement réduite à une simple abréviation graphique.

En égyptien, de même, le nom ou les désignations du souverain sont presque toujours suivis des signes *c. w. s.*, abréviation de *nh(=w)*, *w3(=w)*, *snb(=w) !*, *qu'il soit vivant, intact et en bonne santé !*¹, fém. *nh=t(j)*, *w3=t(j)*, *snb=t(j) !*². On traduit cette formule en français, de manière erronée mais consacrée par la tradition, *vie, santé, force* (en abrégé, *v. s. f.*). Elle accompagne parfois les désignations du palais royal : *pr- c3, c. w. s.* (P. Westcar, 5, 2), litt. *la grande maison, v. s. f.*

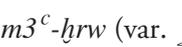
La formule se rencontre exceptionnellement après le nom d'un particulier : *(j)m(y)-r(3) hw.t-ntr Hr-m-s3=f, c. w. s.* (P. Berlin 10031 A, v° 1), *le directeur du temple Horemsaf, v. s. f.* (pour *hw.t-ntr*, cf. § 13.4).

Après le nom d'un roi, on rencontre aussi *nh(=w) d.t.*, *qu'il soit vivant à jamais*, et *d(w) nh.*, *doué de vie*. Après un nom de reine, ces expressions sont accordées au fém. : *nh=tj d.t.*, *qu'elle soit vivante à jamais*, et *d(w).t nh.*, *douée de vie*³.

Certaines de ces formules peuvent être diversement développées : *nh(=w) d.t.*, par exemple, en *nh(=w) d.t r nh.*, *qu'il soit vivant pour toujours et à jamais*⁴, et *d(w) nh.*, en *d(w) nh mj R^c*, *doué de vie comme Rê*⁵ (avec antéposition honorifique de *R^c* [§ 13.4]). Une autre variante fréquemment attestée figure sur le montant gauche de la porte orientale de la « Chapelle blanche » de Sésostri I^{er} à Karnak, reproduit au paragraphe précédent. On peut y lire, après le nom de *s3 R^c*, l'expression *d(w) nh nb, dd(.t) nb, w3s nb, snb nb ; nh(=w) d.t, doué de toute vie, de toute stabilité, de tout pouvoir et de toute santé ; qu'il soit vivant à jamais*.

1.— Le =w dans la translittération de ces termes est une désinence du parfait (§ 30.3, *b*). Pour la syntaxe, cf. § 32.2, *c*. Pour ne pas surcharger la translittération et la traduction des formules du présent paragraphe, nous renonçons à les doter d'un point d'exclamation.
2.— St. Moscou I.1.b 32, x + 2-3 ; cf. § 45.6, *b*. Le =t(j)

est une désinence du parfait (§ 30.3, *b*).
3.— Le w, dans *d(w) nh* et *d(w).t nh*, est une terminaison de participe (§ 40.2, *a*). Le =tj dans *nh=tj* est une désinence du parfait (§ 30.3, *b*).
4.— *Sin.*, B 180.
5.— *Chap. Sésostri I^{er}*, pl. XXIII, sc. 13.

De façon comparable, le nom des défunts, rois ou particuliers, est régulièrement suivi de  *m3^c-hrw* (var. , , etc.), fém.  *m3^c.t-hrw*, *juste de voix, justifié*, expression généralement abrégée en  ou , fém. , *m.-h., j. v.* ¹.



hm n(y) n(y)-sw.t bjty H(w)fw, m3^c-hrw (P. Westcar, 12, 12)

la majesté du roi de Haute et Basse-Égypte Khéops, juste de voix

13.4 L'antéposition honorifique

L'*antéposition honorifique* est un phénomène purement graphique, d'origine religieuse ou protocolaire. Dans certains syntagmes nominaux de type *b3k (ny) nb* (§ 8.3, *c*), dont le second élément est une désignation du roi ou d'un dieu, tels *s3 (ny) n(y)-sw.t*, *le fils du roi*, ou *hm (ny) ntr*, *la personne du dieu* (= le prêtre) ², cette désignation est généralement écrite en tête de l'expression, bien que prononcée en second (cf. ci-dessous, *Rem.* 2).



hm.t-n(y)-sw.t (*Sin.*, R 4)

reine (litt. *épouse du roi*) ³



s3-n(y)-sw.t (P. Westcar, 6, 22)

le fils du roi

Lorsque les termes en antéposition honorifique sont les mots *dieu (ntr)* ou *roi (n[y]-sw.t)*, éventuellement *bjty*, ils sont le plus souvent abrégés en un seul signe.



hw.t-ntr (P. Berlin 10023 A, 1)

temple ⁴ (litt. *château du dieu*)



hm-ntr (P. Berlin 10031 A, r° 1)

prêtre ⁵ (litt. *personne du dieu*)

1.– L'expression suit le modèle de la construction *nfr-hr* (§ 32.3). Elle signifiait que le défunt avait affronté victorieusement dans l'au-delà, après son décès, le jugement permettant d'accéder au paradis ; qu'introduit devant le tribunal d'Osiris, il avait affirmé n'avoir commis sur terre aucun des péchés compromettant sa survie, et qu'après pesée de son cœur, où l'on croyait que le souvenir de ses actions était conservé, sa déclaration d'innocence avait été reconnue exacte. La scène, dite « psychostasie », est figurée par la vignette du Chap. 30 B du Livre des Morts.

2.– Dans certaines expressions, le premier terme (écrit en second) est un participe passif, et le second (écrit en antéposition honorifique), l'agent de celui-ci (§ 41.3). Cf. ci-dessous *rh(w)-n(y)-sw.t* et la formule *mry* + nom de divinité.

3.– Comparer *n(y).t-sw.t*, § 8.3, *b*.

4.– *Hw.t-ntr* peut être lui-même en antéposition :



wnw.t-hw.t-ntr, *le clergé du temple* (*Siout* I, 273).

5.– Les Grecs ont traduit l'expression par προφήτης, *prophète*.



hr(y.t)-ntr (P. Westcar, 7, 23)

nécropole (§ 13.6) (litt. *celle qui est sous [= qui porte] le dieu*)



pr-n(y)-sw.t (Urk. VII, 19, 13)

la maison du roi



rh(w)-n(y)-sw.t (Urk. VII, 18, 6)

*connu du roi*¹ (titre de cour)



sš-n(y)-sw.t (Wb III, 480, 13)

scribe du roi



sd3wt(y)-bjty (St. Turin 1447, 7)

*chancelier du roi de Basse-Égypte*²

Pour former le fém. ou le plur. de telles expressions, on met le premier terme au fém. ou au plur.



hm.t-ntr (TPPI, 24, § 27 A, β 2, 2)

prêtresse (litt. *personne du dieu*)



hm.w-ntr (Urk. VII, 14, 9)

prêtres (litt. *personnes du dieu*)

Lorsque ces expressions sont déterminées par un adjectif ou tout autre déterminant du nom, celui-ci se place après l'ensemble du syntagme, mais s'accorde avec son premier terme³.



hkr.t-n(y)-sw.t w^ct(y).t (St. Moscou I.1.a 5603, 11)

*unique ornement royal*⁴

(*w^ct[y].t* [§ 21.1, Rem. 2] s'accorde avec *hkr.t*)



hw.t-ntr tn (Siout I, 274)

ce temple

(*tn* s'accorde avec *hw.t*)

L'antéposition honorifique apparaît notamment dans la formule *mry* + nom d'un dieu 5, *aimé du dieu N.*, qui accompagne souvent le nom des rois sur les monuments. Ainsi, sur le

1.– *Rh(w)* est un participe passif perfectif, dont l'agent est *n(y)-sw.t* (§ 45.5).

2.– La lecture du terme translittéré *sd3wt(y)* n'est pas certaine ; on a également proposé *hmt(y)*.

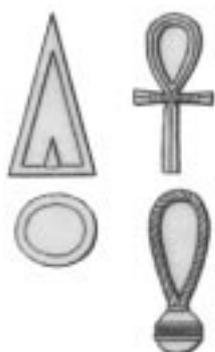
3.– Il faudrait les lire, plus exactement, *hkr.t w^ct(y).t*

(*ny.t*) *n(y)-sw.t* ; *hw.t tn (ny.t) ntr*, etc.

4.– Un titre de cour pour les épouses de notables.

5.– *Mry* est un participe passif perfectif, dont l'agent est le nom de la divinité (§ 45.5, a).

montant gauche de la porte orientale de la « Chapelle blanche » de Sésostris I^{er} à Karnak (p. 146), après le nom de *n(y)-sw.t bjty*, figure l'expression *mry Jmn-R^c hr(y)-tp T3.wy*, *aimé d'Amon-Rê, chef du Double-Pays*, avec antéposition honorifique de *Jmn-R^c hr(y)-tp T3.wy*.



De même, *R^c* est toujours en antéposition honorifique dans l'expression *mj R^c*, *comme Rê*, fréquemment reproduite sur les parois des temples, notamment dans *d(w) ^cnḥ mj R^c* (et var.), *doué de vie comme Rê* (§ 13.3).

La formule d'eulogie *d(w) ^cnḥ mj R^c*¹.

Un cas particulier d'antéposition honorifique s'observe dans les noms royaux inscrits dans des cartouches, où le nom du dieu Rê (ou d'autres divinités) est systématiquement écrit en première position.



Nb-ḥ(3)p.t-R^c (St. Turin 1447, cintre, 2)

Nebhépetrê

(litt. *Rê est le seigneur de la rame*)²



Ḥ^c-k3.w-R^c (*Semnah Desp.*, 1, x + 12)

Khakaourê

(litt. *les ka de Rê sont apparus*)³



S-n(y)-Wsr.t

Sésostris

(litt. *l'homme d'Ouséret*)⁴

De même on rencontre fréquemment un nom divin placé en antéposition honorifique dans le nom d'un particulier (Leçon 55) :  *S3-Jmn* (*PNI*, 280, 22), *Saimen* (litt. *le fils d'Amon*)

Enfin, l'antéposition honorifique intervient parfois dans l'expression de la filiation (§ 13.5). Un phénomène comparable, mais sans intention honorifique, gouverne l'emploi des numéraux cardinaux (§ 21.2, *a*, et 26.2-5).

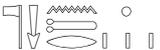
1.— *Chap. Sésostris I^{er}*, pl. XXIII, sc. 13.

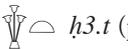
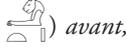
2.— Le dieu-soleil Rê était censé parcourir le ciel en barque. Nom de couronnement de Montouhotep II, cinquième roi de la XI^e dyn. Pour la syntaxe de ce nom, cf. § 27.3.

3.— Nom de couronnement de Sésostris III, cinquième roi de la XII^e dyn. Pour la syntaxe de ce nom, cf. § 32.2, *a*.

4.— Nom des rois Sésostris de la XII^e dyn. ; cf. § 55.10, *e*.

Remarques

■ 1. On observe régulièrement une pseudo-antéposition honorifique de  dans le terme  *sntr*, *encens* (CTI, 62 d, T9C), où la place du signe  avant le bilitère  *sn* est conditionnée par la présence du groupe de consonnes *ntr*, évocatrices du mot *ntr*, *dieu*.

■ 2. Lorsqu'il y a antéposition honorifique, l'ordre de lecture est prouvé, par exemple, par l'existence de var. d'un même terme avec et sans cette antéposition :  *mdw-ntr*, *parole divine* (*Pays.*, B₁ 342), var.  (Pays., B₂ 76). Noter l'emploi, dans un texte hiéroglyphique d'époque romaine (où l'on ne lisait plus qu'avec difficulté les anciennes écritures égyptiennes), des gloses démotiques (→)  et , correspondant à  *ph(.wy)*, *arrière, fin*, et  *h3.t* (pour ) *avant, début*, au-dessus des éléments à lire en premier ou en second dans des expressions de ce type (les termes sont en orthographe tardive) :



sš n(y)-sw.t (Onomasticon de Tebtynis, II, 7)

scribe du roi



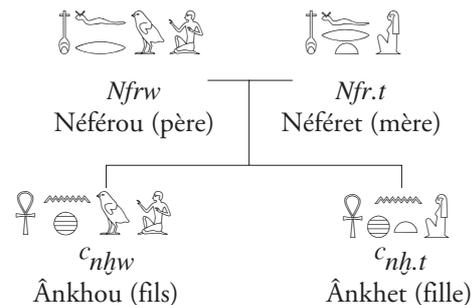
sd3wty-bjty (*ibid.*, II, 4)

chancelier du roi de Basse-Égypte

Cf. J. Osing, « Aspects de la culture pharaonique », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n. s. tome XII, Paris, 1992, p. 45, et fig. 11, p. 50.

13.5 L'expression de la filiation

Le nom d'une personne est souvent accompagné, en égyptien, du nom de l'un de ses ascendants directs — parfois les deux —, selon diverses formules que nous énumérerons en prenant pour référence la famille imaginaire ci-contre.



Lorsque la filiation se réfère au père, on a le choix entre l'une des formules suivantes (les graphies données sont les plus fréquentes)¹ :

1.— Pour ces expressions et les formes verbales qui y sont employées, cf. § 45.6, *b*.

comprenant le nom du père (*Néférou*) en antéposition honorifique, est placée avant le nom de la personne citée (*Ânkhou*). Il faut donc la lire *s3 Nfrw, Cnhw*, *le fils de Néférou, Ânkhou*, comme dans le titre des fils royaux, *s3-n(y)-sw.t, N.*, *le fils du roi, N.* (§ 13.2, p. 164).

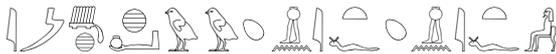
Ordre apparent	<i>Nfrw</i>	<i>s3</i>	<i>Cnhw</i>
Ordre de lecture	2	1	3

On reconnaît cette tournure au fait que le nom du père *n'est pas suivi du déterminatif de l'homme assis* (cf. les exemples théoriques ci-dessus). En outre, par une simplification graphique due au hiératique, le mot  *s3* est généralement écrit .



s3 Mrw, Hty (*Heḳan.*, 11, 52), *le fils de Mérou, Khéty*

Selon le même principe, de telles formules peuvent servir à mentionner le nom d'un aïeul : *s3 Mrw, s3 Nfrw, Cnhw*, *le (petit-) fils de Mérou et fils de Néférou, Ânkhou*.

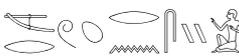


jm3h(w) s3 Hww, s3 Jn(w)-jt=f, Jn(w)-jt=f (*TPPI*, 2, § 2, 5)
le vénérable (petit-) fils de Khouou et fils d'Antef, Antef

Lorsque père et fils portent le même nom, on peut rencontrer, pour éviter de le répéter, l'abréviation *2 sp*, bis (§ 13.6), en l'occurrence « idem ».



s3 Mntw-htp (2 sp) (*P. Reisner II, E 6*), *le fils de Montouhotep, idem*
(pour *s3 Mntw-htp, Mntw-htp, le fils de Montouhotep, Montouhotep*)

Noter qu'on peut s'adresser à une personne par son patronyme : 
s3 Mrw, ô fils de Mérou (*Pays.*, B₂ 133), pour quelqu'un dont le nom est 
s3 Mrw, Rnsy, le fils de Mérou, Rensy (*Pays.*, B₁ 47-48).

13.6 Didascalies et abréviations diverses

La littérature égyptienne nous a conservé de nombreux textes qui avaient vocation à être récités (rituels, poésies, etc.). Ces textes font grand usage de *didascalies*, c'est-à-dire d'indications données aux récitants sur la manière de les lire.

- 1. Lorsqu'une phrase devait être répétée, plutôt que de l'écrire une seconde fois, on se contentait généralement de lui adjoindre l'indication ,  2 *sp*, *deux fois*, qui correspond à notre *bis*.



ḥnmm.t ḥ3=j (2 *sp*) (CTIV, 122 a, B2L)

l'humanité m'entoure (bis), à lire *l'humanité m'entoure, l'humanité m'entoure*

On rencontre plus rarement  3 *sp*, *trois fois*, ter, et  4 *sp*, *quatre fois*, quater, voire *ḥḥ n(y) sp*, *un million de fois* (P. Ebers, 30, 17). La lecture exacte de ces expressions est 2 (*ny*) *sp*, 3 (*ny*) *sp*, etc. (§ 21.2, a). Elles peuvent être employées comme adverbe (*j'ai fait ceci deux fois*, etc.).

L'indication 2 *sp* permettait de ne pas écrire deux fois le même groupe de signes : , *m rš* (2-*sp*) (CTI, 229 b, B10C^b), à lire *m ršrš*, *en jubilation*

Elle servait enfin, comme nous l'avons vu au § 13.5, dans les groupes composés d'un nom et d'une formule de filiation par le père du type *s3 Nfrw*, *Cnhw*.

- 2. Dans les mêmes contextes que 2 *sp*, on rencontre l'expression ,  *ts-phr*, et vice versa, *et réciproquement*, indiquant au récitant qu'il devait, après avoir lu une formule donnée, la répéter en intervertissant l'ordre de ses éléments.



jw j3.wt r njw.wt (*ts-phr*) (CTVII, 468 a, B6C)

les buttes vont être des cités (et réciproquement)

Une autre version de cette phrase en indique la lecture de manière explicite :



jw j3.wt r njw.wt, jw njw.wt r j3.wt (CTVII, 468 a, B4C)

les buttes vont être des cités ; les cités vont être des buttes

■ 3. La pause que devait, en fin de texte ou de section d'un texte, marquer le récitant des formules rituelles ou des poésies est souvent indiquée par le signe  *grḥ*, *se taire*, infinitif du verbe *grḥ* [*3-lit.*], litt. *cesser*¹.

■ 4. Moins fréquente que les précédentes, l'expression   *ḥm.t-r(3)*,   *ḥm(.t)-r(3)*, litt. *forme (habituelle) du discours*, a la valeur de notre *etc.*, mais n'est employée, dans ce sens, que pour abrégé des formules stéréotypées.

...                     

... *r ḥfty.w=t, r ḥfty.wt=t, ḥm(.t)-r(3)* (CTI, 18 d, B3Bo)

... *contre tes adversaires (masculins), contre tes adversaires (féminins), etc.* (rédaction abrégée de la formule qui se poursuit par *contre ceux qui agissent contre toi, contre ceux qui te haïssent* [CTI, 9 c, Y1C])

Enfin, l'écriture égyptienne utilise diverses abréviations, dont nous avons rencontré certaines aux paragraphes précédents (*n[y]-sw.t* écrit , *ntr* écrit , etc.). Nous ajouterons ici quelques-unes des plus notables ou des plus fréquentes :

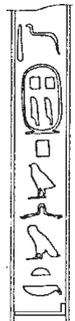
 pour *ḥ3ty*^c, *gouverneur* (parfois avec le déterminatif );

  pour     *hr rd.wy* (+ nom de personne ou pronom suffixe), *sous les pieds* (de *N.*), ou *sous* (*mes, tes, ses, etc.*) *pieds*;

  pour      *hr(y)-ḥb(.t)*, *prêtre ritualiste*, litt. *celui qui est sous* (= qui porte) *le rituel* (§ 8.2);

 pour    *hr(y.t)-ntr*, *nécropole*, litt. *celle qui est sous* (= qui porte) *le dieu*, avec antéposition honorifique de *ntr* (§ 13.4); on reconnaît, dans cette composition graphique, le signe *ntr* () placé près du signe *hr* () lui-même posé sur le signe  simplifié en .

Cf. aussi , var.  (*(j)m(y)-r(3)*, *directeur*;   (*(j)r(y)-p^c.t*, *prince*, etc. (§ 8.2).



1.- La fin d'un texte en colonne ou de ses sections peut aussi être marquée graphiquement soit par un trait ou un double-trait horizontal (Textes des Sarcophages), soit par le signe  (Textes des Pyramides), partie

inférieure de  *hw.t*; ce signe forme, avec l'encadrement de la colonne, un signe *hw.t* où le texte est disposé (*hw.t*, *château*, signifiant aussi *chapitre*). Cf. ci-dessus, texte de la pyramide de Pépi I^{er} (*Pyr.* 875 c^P, VI^e dyn.) (J. Leclant, *Revue d'égyptologie* 27 [1975], p. 141).

Vocabulaire de l'exercice 13

 *j3w, louange(s)* var.  *j3(w)*

 *Wr, Our* (litt. *Grand*) (n. div.)

 *b3kw, produits, productions, revenus*

 *bw.t, abomination* var. 

 *pr, maison, domaine*

 *mh.ty, septentrional*

 *Nht, Nakht* (n. pr. masc.)

 *Hjtj, Hity* (n. pr. masc.)

 *Hpr-k3-R^c, Khéperkarê¹*

 *hprw, forme* var. 

 *Hty, Khéty* (n. pr. masc.)

 *swn.t, prix*

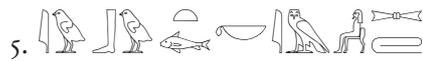
 *sb3, porte*

 *gs, moitié*

1.- Nom de couronnement de Sésostris I^{er}, deuxième roi de la XII^e dyn.

Exercice 13

a. Translittérer et traduire :



b. Traduire en égyptien, en joignant aux hiéroglyphes leur translittération :

1. *J'étais avec Horus.*
2. *Je serai là, à cette porte septentrionale.*
3. *Je suis aujourd'hui¹ auprès du directeur des prêtres Khéty.*
4. *La moitié de son prix est à sa charge (litt. sur lui) ainsi qu'à celle du fils de Hity, Nakht (litt. ainsi que le fils de Hity, Nakht).*
4. *Louange à toi, Our! (bis).*

1.- Cf. § 3.5 et Rem. 2.